



FICHE DE POSTE
Agent de Sûreté Aéroportuaire

**Personnel affecté
sur l'aéroport de
TONTOUTA**

TITRE DU POSTE	Agent de Sûreté Aéroportuaire (En formation, Qualité ou Confirmé)
ORGANIGRAMME	Placé sous le contrôle hiérarchique du service exploitation <ul style="list-style-type: none">- Directeur d'Exploitation- Responsable d'Exploitation- Superviseur d'Exploitation- Chef d'équipe- Chef de poste
MISSIONS GENERALES	
CLASSIFICATION INITIALE	Convention Collective du Personnel des entreprises de surveillance, de gardiennage et de sécurité
DESCRIPTIF DES MISSIONS	
Aspect relationnel	Peut être amené à entrer en contact avec les clients, leurs représentants, et le grand public.
Niveau initial requis	Savoir parfaitement lire en français Savoir écrire en français Savoir décrire une situation de manière synthétique Savoir compter
Etat de santé	Etre en bonne santé physique et mentale. Aptitude à travailler de jour comme de nuit. Capacité à rester 10 heures en poste statique (debout)
Temps de travail	Contrat de travail à temps partiel (130 heures) Vacations de jour ou de nuit, en semaine et en WE, certains jours fériés.
Qualité requise	Avoir le sens de l'observation : Etre attentif à son environnement Etre réactif aux événements soudains et inattendus Gérer son stress Etre rigoureux dans les procédures Savoir rendre compte à sa hiérarchie Etre ponctuel (Impérativement à la prise de poste) Etre poli et avenant envers le grand public Avoir une bonne hygiène de vie à l'extérieure de l'entreprise (Consommation d'alcool modérée et stupéfiante interdite) Casier judiciaire vierge (volet n°2 & 3)

Attention particulière : Les missions de l'Agent de Sûreté ne doivent donner lieu à aucune confusion avec des tâches administratives, logistiques, d'entretien ou de confort normalement dévolus aux personnels de l'entreprise client.